

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5008>



Fermeture d'un collège dans l'Yonne ? Pas question !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: jeudi 21 janvier 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La FSU est sidérée d'apprendre par la presse locale que le Conseil Départemental envisagerait la fermeture d'un ou deux collèges pour compenser une création dans le nord du département et tient à réagir sur la forme et sur le fond de cette question :

Sur la forme

La FSU rappelle l'existence d'un CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) dont la fonction est justement de débattre et d'émettre des avis sur l'organisation du service public d'Éducation dans le département. Ce CDEN réunit élus, préfet, Inspection Académique, représentants des personnels et des parents d'élèves. La consultation de ce CDEN n'a jamais eu lieu.

Avant même de présenter une telle évolution, il semble que la plus petite étude devrait recueillir des avis d'usagers et de ceux qui sont au plus près du fonctionnement, les personnels, à tous les niveaux. Ce ne semble pas être le cas.

Sur le fond

– **La fermeture d'un collège sur l'auxerrois** engendrerait des structures de plus de 600 élèves qui n'ont plus lieu d'être aujourd'hui : il serait beaucoup plus judicieux de réfléchir à une réorganisation de la carte scolaire afin d'améliorer la mixité sociale sur l'agglomération et d'avoir ainsi des collèges d'attractivité comparable en modifiant éventuellement les secteurs de recrutement et la carte des formations.

– **La ruralité est une caractéristique de notre département.** Elle engendre des contraintes et les collèges de Puisaye en sont l'illustration. Mais pour la FSU, la proximité des services publics n'est pas négociable. Fermer des collèges, c'est rallonger la durée des transports pour les élèves, dont certains passent déjà deux heures par jour dans le car de ramassage.

– Il est vrai que le **nord du département** connaît un accroissement de la population scolaire et que les collèges présents sont proches de la saturation :

- Le **collège de Villeneuve-la-Guyard** a doublé son effectif en quelques années et les ajouts de bâtiments qui ont été faits, s'ils permettent l'accueil des élèves, ont engendré des problèmes de surveillance dans un établissement déjà difficile.

- Le **collège de Pont-sur-Yonne** est si vétuste qu'il est indigne d'y accueillir élèves et personnels. Sa SEGPA est dans un tel état qu'on ne peut plus y dispenser les enseignements pré-professionnels.

- Il est donc effectivement temps de réfléchir à une **évolution des collèges sur le nord du département en incluant dans la réflexion le lycée de Sens** dont la structure à 3 000 élèves est à couper afin d'avoir des établissements à taille humaine.

C'est donc une réflexion globale à avoir sur l'ensemble du département où l'amélioration dans un secteur ne doit pas se faire au détriment du reste du département.

Oui les services publics coûtent de l'argent, mais c'est la richesse de ceux qui n'en ont pas d'autre. C'est un facteur d'amortissement des inégalités sociales, c'est une forme de redistribution de la richesse. La FSU s'opposera à toute logique qui voudrait qu'on pénalise les uns pour servir les autres.